

Travail pratique TP 3

Échelle plan de travail 1:50

Exercice

Élaborer un plan de travail du rez-de-chaussée à l'échelle 1:50.
Reprendre l'extrait du plan de situation conformément au modèle.

Éléments évalués:

Compétence opérationnelle a

- Mise en œuvre conforme au modèle en tenant compte de l'exactitude de la construction et de la physique du bâtiment
- Mesures et cotes, désignation des principales compositions des murs et des sols, et informations sur les pièces
- Représentation graphique
- Informations détaillées supplémentaires sur la mise en œuvre, les matériaux et les produits

Compétence opérationnelle b, c, d

- Respect de l'échelle et niveau de détail
- Représentation conforme aux normes, qualité graphique des plans, exhaustivité

Temps imparti

- 4h

Représentation

- Selon norme SIA 400, plans de travail à l'échelle 1:50

Format de plan

- A2

Réalisation

- Le plan doit présenter des solutions conformes au modèle.
- Il faut tenir compte du descriptif de la réalisation et de l'ouvrage, ainsi que de la situation initiale.
- Le plan doit être complété par des informations détaillées supplémentaires sur la mise en œuvre, ainsi que par les spécifications des matériaux définies dans le descriptif détaillé de la réalisation et de l'ouvrage. D'autres désignations de produits peuvent être indiquées sous la forme « p. ex. produit xy »
- Les réalisations doivent être en lien avec les détails élaborés lors de la tâche TP 2.
(552,00 m.s.m. = niveau fini NF RDC +/- 0,00 m)

Moyens auxiliaires

Sont autorisés:

- tous les moyens auxiliaires à l'exception du téléphone portable

Ne sont pas autorisés:

- de communiquer entre candidats
- de photographier l'énoncé de l'exercice

Échelle RDC 1:100

Plan de situation

